Envoyé en préfecture le 05/04/2022
Reçu en préfecture le 05/04/2022
Affiché le 05/04/22
ID : 031-213101181-20220401-DC20220503-AU

Castelnau d'Estrétefonds

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DECISION DU MAIRE 2022/05-03
FINANCES – TARIFS 05 mai 2022
Trampoline Park pour tous – Matin

Le Maire de la commune de CASTELNAU D'ESTRETEFONDS,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du 08 avril 2021 portant au 2° De fixer les tarifs inférieurs à 3 000 € des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal à savoir :

- Les recettes perçues à l'occasion de manifestations ponctuelles,
- Tous tarifs de droits ponctuels de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics (droits de place...),
- Pour les autres recettes non fiscales, délégation accordée uniquement lorsque les augmentations et diminutions des tarifs existants ne dépassent pas 5% ;

Sur le rapport de M. MARTY, Adjoint au Maire, Délégué aux affaires scolaires,

DECIDE

Article 1 – A l'occasion du 05 mai 2022, une matinée Trampoline Park pour tous est proposée par l'accueil de loisirs, selon les tarifs seront les suivants :

Quotient familial	JOURNÉE + REPAS +SORTIE	FORFAIT SEMAINE+ SORTIE	DEMI-JOURNÉE +REPAS+SORTIE	Soit un supplément de
Jusqu'à 400	14,19 €	39,92 €	12,32 €	5,63 €
401 à 600	15,50 €	43,63 €	13,47 €	6,15 €
601 à 800	16,48 €	46,00 €	14,36 €	6,68 €
801 à 1100	17,16 €	48,05 €	14,94 €	6,90 €
1101 à 1400	18,90 €	53,22 €	16,43 €	7,50 €
1401 à 1700	21,17 €	59,60 €	18,40 €	8,40 €
1701 à 2000	22,30 €	62,80 €	19,39 €	8,85 €
Plus de 2000	23,64 €	66,53 €	20,54 €	9,38 €
Non-résidents	30,81 €	86,75 €	26,78 €	12,23 €

Article 2 – Les recettes sont inscrites au budget municipal, section Fonctionnement.

Article 3 - Cette décision sera portée à la connaissance du prochain Conseil municipal et mentionnée comme telle au registre de ses délibérations.

Fait à Castelnau d'Estrétefonds,
Le 1er avril 2022

La Maire,

Sandrine SIGAL

MAIRIE de CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS (Haute-Garonne)

7 Finances locales/7.10 Divers